



RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

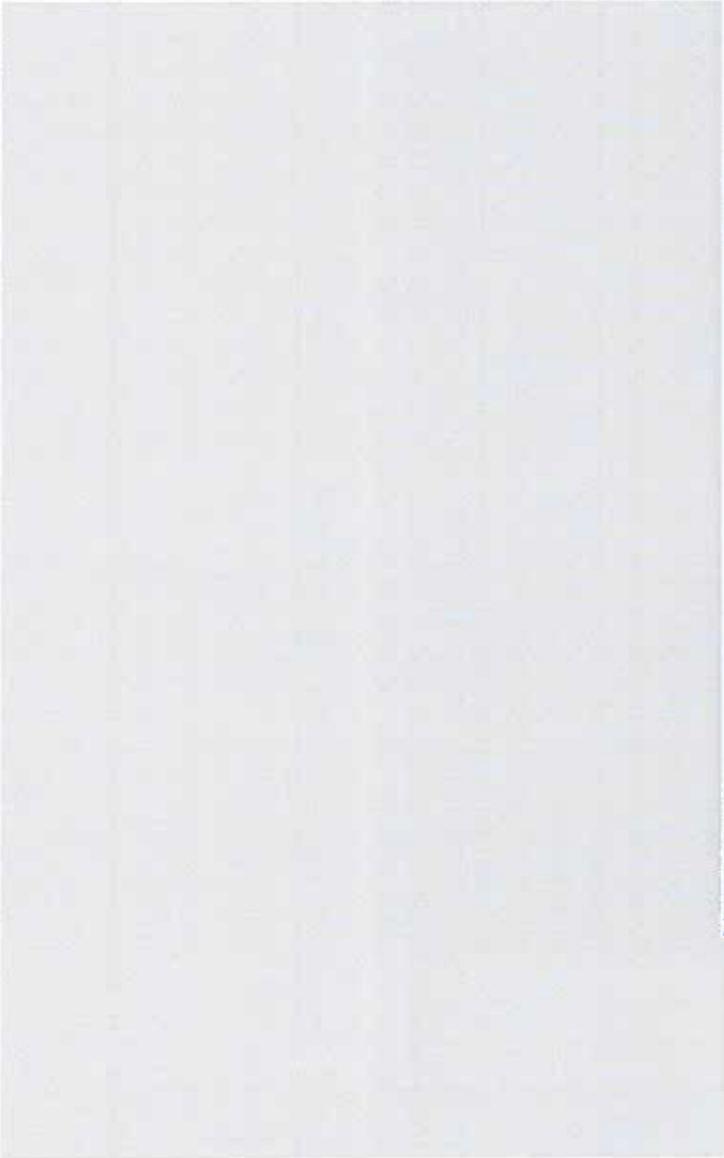
Numéro de gestion : 1992 B 00345
Numéro SIREN : 382 587 558
Nom ou dénomination : ACNA

Ce dépôt a été enregistré le 28/11/2017 sous le numéro de dépôt 21854

ACNA

**10 Rue Des Iris
Zone Logistique Est
77990 LE MESNIL AMELOT**

Comptes au 31/12/2016



Comptes annuels

Rubriques		31/12/2016	31/12/2015
Capital social ou individuel	(dont versé :	7 966 000)	250 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :		)	
Réserve légale		76 225	76 225
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		) 54 898	54 898
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)	
Report à nouveau		-5 884 738	-4 227 603
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-2 308 660	-1 657 136
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		757 375	782 009
CAPITAUX PROPRES		661 099	-4 721 607
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		1 390 300	709 181
Provisions pour charges		6 951 540	6 361 580
PROVISIONS		8 341 840	7 070 761
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		20 562	164 583
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		) 1 520 000	3 257 898
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		89 180	84 528
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 868 374	6 298 308
Dettes fiscales et sociales		5 589 857	7 611 056
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		75 831	
Autres dettes		72 781	290 531
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			
DETTES		14 216 585	17 706 904
Ecart de conversion passif			
TOTAL GENERAL		23 219 524	20 056 058

Rubriques	31/12/2016	31/12/2015
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	126 413	126 109
PRODUITS EXCEPTIONNELS	126 413	126 109
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 533	93 309
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	12 083	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	101 780	102 109
CHARGES EXCEPTIONNELLES	119 396	195 419
RESULTAT EXCEPTIONNEL	7 017	-69 310
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-38 411	-46 663
TOTAL DES PRODUITS	98 853 629	99 610 226
TOTAL DES CHARGES	101 162 289	101 267 361
BENEFICE OU PERTE	-2 308 660	-1 657 136

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes de l'exercice sont établis en application du plan comptable général annexé au règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels acquis sont amortis selon le mode linéaire, sur une durée d'utilisation, estimée entre 3 et 5 ans suivant leur nature.
Les intérêts des emprunts spécifiques à l'acquisition des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût des immobilisations.
Les dépenses de recherche et de développement sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.
Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en mode linéaire suivant la durée de vie prévue.

Les durées les plus courantes sont les suivantes :

Constructions	10 à 25 ans
Installations techniques, mat outillage	5 à 10 ans
Install. générales agencs, aménagts	10 ans
Matériel de transport Poids Lourds	10 ans
Matériel de transport, autres	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	5 à 10 ans

Les amortissements dérogatoires correspondent à la différence entre la durée de vie économique et la durée de vie fiscale de certains matériels de transport, ainsi qu'au recours au mode dégressif.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Les titres de participation et les autres titres immobilisés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition qui correspond au coût d'achat majoré des coûts directement attribuables. Une provision pour dépréciation est constituée dès que la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette éventuellement réévaluée et des perspectives de rentabilité.

INTEGRATION FISCALE

Le 1er janvier 2016, la société est sortie du groupe d'intégration fiscale constitué par Air France KLM. De ce fait, les déficits reportables accumulés jusqu'au 31 décembre 2015 pour 8752 K€ restent acquis à Air France KLM.

AUGMENTATION DE CAPITAL

Le 19 décembre 2016, le capital de la société a été porté de 250 000 € à 7 966 000 € par l'émission de 7 716 000 actions d'une valeur nominale d'1 euro.

Rubriques		Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT					
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Terrains		504 400	106 823		611 223
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions Installations générales,agenc.,aménag.		459 483	21 272		480 756
Installations techniques, matériel et outillage Industriels		770 212	66 309		836 520
Installations générales, agenc. et aménag. divers		656 432	90 039		746 471
Matériel de transport		3 973 633	207 164		4 180 797
Matériel de bureau et informatique, mobilier		211 251	27 959		239 210
Emballages récupérables, divers					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		6 071 011	412 744		6 483 754
TOTAL GENERAL		6 575 411	519 566		7 094 977
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Rubriques	Dotations		Reprises		Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif exception.	
FRAIS ETBL. AUT. INC.					
Terrains					
Construct.					
- sol propre					
- sol autrui					
- Installations					
Install. Tech.					
Install. Gén.					
Mat. Transp.	101 780		126 413		-24 633
Mat bureau					
Embal récup.					
CORPOREL.	101 780		126 413		-24 633
Acquis, titre					
TOTAL	101 780		126 413		-24 633
Charges réparties sur plusieurs exercices		Début d'exercice Augmentations Dotations Fin d'exercice			
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Déductions</i>	<i>Reprises</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Amortissements dérogatoires	782 008	101 780	126 413	757 375
Chocs Avions	30 000	130 000		160 000
Litiges sociaux	679 181	848 753	297 634	1 230 300
Retraites	6 019 002	587 674		6 606 676
Médaille du travail	342 578	2 286		344 864
Tires PMAIR	4 080			4 080
Compte courant PMAIR	281 974	3 103		285 077
Risque Clients	544 972	1 200	93 575	452 597
Fonds de commerce	2 000 000			2 000 000
Totaux	10 683 795	1 674 796	517 622	11 840 969

PRODUITS A RECEVOIR		Montant
Clients, Factures à établir		67 996
Avoirs, R.R.R à obtenir		96 768
Etat, aides à l'emploi		9 000
TOTAL		173 764

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		Montant
Loyers Immobiliers		161 764
TOTAL		161 764
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		Montant
TOTAL		

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		-4 721 607
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		-4 721 607
Variations en cours d'exercice		En moinsEn plus
Variations du capital		7 716 000
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		24 634
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		2 308 660
SOLDE		5 382 706
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		661 099

Nature des charges		Montant	Imputation au compte
Amendes, pénalités		5 533	671
Amortissements dérogatoires		101 780	687
Autres charges exceptionnelles		12 083	678
TOTAL		119 396	
Nature des produits		Montant	Imputation au compte
Reprises amortissements dérogatoires		126 413	787
TOTAL		126 413	

Nature des charges		Montant	Imputation au compte
Impôts et taxes		62 125	63
Frais de personnel		-63 703	64
Pertes sur créances		94 077	65
TOTAL		92 499	
Nature des produits		Montant	Imputation au compte
TOTAL			

Engagements donnés					
Catégories d'engagements	Total	Au profit de			
		Dirigeants	Filiales	Participations Autres entreprises liées	Autres

TOTAL						
		Engagements reçus				
		Accordés par				
Categories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

Lettre d'intention de SERV'AIR au Profit de CALYON (mutualisé à toutes les filiales SERV'AIR	2 500 000	2 500 000
Engagement de SERV'AIR auprès des douanes	29 573	29 573
TOTAL	2 529 573	2 529 573

TOTAL		2 529 573		2 529 573		
		Engagements réciproques				
Catégories d'engagements	Total	Dirigants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE (suite)

La variation des montants non comptabilisés est indiquée ci-après (en euros) :

(Pertes) et gains non reconnus à l'ouverture	-3 073 391
Amortissements de l'année	192 849
(Pertes) gains générés sur l'exercice	-660 657
Dont expérience	-36 290
Dont changements d'hypothèses	-624 367
Dont sur rendement des actifs de couverture	
(Pertes) et gains non reconnus à la clôture	-3 541 198
Coût des services passés non comptabilisés à l'ouverture	-923 650
Amortissement de l'année	145 490
Nouveaux coût des services passés	-
Coût des services passés non comptabilisés à l'ouverture	-778 161

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	11	16
Maîtrises	132	(2)
Employés	816	92
TOTAL		959
		106

Informations Financières	Date de clôture		Capital en €		Apports propres et autres (le capital avant affectation du résultat en €)		Quota part et capital détenus en %		Valeur comptable des titres détenus		Résultats		Dividendes		Autres	
									Brute en €	Nette en €	benefice ou perte du dernier exercice clos en €		enrichis par la mise en œuvre de l'exercice en €			
b) Indirect																
Participations																

FILIALES (plus de 50%)

Filiales françaises

PMAIR

31 MARS

8 000

(546 400)

51,00%

4 080

0

(20 287)

0

0

ACSAIR

31 DECEMBRE

1 500 000

N.C

51,00%

765 000

765 000

N.C

0

0

Filiales étrangères

PARTICIPATIONS (10 à 50%)

Filiales françaises

Filiales étrangères

ACNA

Société Anonyme

10, rue des Iris

Zone Logistique Est - Aéroport CDG

77990 LE MESNIL AMELOT

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

ACNA

Société Anonyme

10, rue des Iris
Zone Logistique Est - Aéroport CDG
77990 LE MESNIL AMELOT

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ACNA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 27 Février 2017

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Pascal PINCEMIN



A.C.N.A.

Société anonyme au capital de 7.966.000 €

Siège social : 10, rue des iris
zone logistique est aéroport CDG
B.P. 18605 - 77990 LE MESNIL AMELOT

382 587 558 R.C.S. BOBIGNY

APE 8129 B

* * * * *

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 13 mars 2017

L'an deux mil dix sept, le 13 mars à 10 heures, les actionnaires de la société anonyme dénommée ACNA, au capital de 250.000 €, se sont réunis en Assemblée générale mixte, au siège social de SERVIAIR sis Bâtiment Altaï – Roissypole – 10/14 Rue de Rome - 95726 ROISSY CDG – (4^{ème} étage) et non pas au siège social d'ACNA comme mentionné sur la convocation qui leur a été faite par le Conseil d'Administration, par lettre adressée à chaque actionnaire, en application des dispositions de l'article R225-67 du Code de Commerce.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, lors de son entrée dans la salle de réunion, par chacun des actionnaires présents agissant soit en son nom personnel soit comme mandataire à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés.

Monsieur Michel EMEYRIAT en sa qualité de Président du Conseil d'Administration préside l'Assemblée par application des dispositions de l'article R225-100 du Code de Commerce.

Monsieur Christian LEGER, Directeur général est présent

.....
.....
.....

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale statuant à titre ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, du rapport du Commissaire aux comptes, sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve lesdits rapports, ainsi que le bilan, le compte de résultat arrêtés à la même date.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale statuant à titre ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, du rapport du Commissaire aux comptes, sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2016 décide d'affecter la perte de l'exercice soit – 2.308.660,44 € en report à nouveau.

Le compte report à nouveau qui s'élevait à - 5.884.738,36 € avant affectation du résultat s'élève à –8.193.398,80 € après affectation.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices, clos les 31 décembre 2013, 31 décembre 2014 et 31 décembre 2015.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale statuant à titre ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles 225-38 et suivants du Code de Commerce, approuve les opérations visées dans ledit rapport.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

.....
.....
.....

Pour extrait certifiée conforme

Christian LEGER

Directeur général

